

FAIR

Canadian Foundation for
Advancement of Investor Rights
Fondation canadienne pour l'avancement
des droits des investisseurs

11 mars 2010

Diffusion à volonté

Rapport FAIR Canada sur les fonds du marché monétaire : 300 à 500 MILLIONS DE DOLLARS ÉCHAPPENT AUX CANADIENS

FAIR Canada a publié aujourd'hui un rapport de 21 pages intitulé « **Fonds du marché monétaire canadiens – Zéro rendement** » (le rapport).

La plupart des fonds du marché monétaire (FMM) ne rapportent pas d'argent. Selon le rapport, les Canadiens détiennent près de 56 milliards de dollars dans des fonds du marché monétaire qui ne rapportent pratiquement rien. Au cours des six derniers mois de 2009, les FMM canadiens moyens ont dégagé un rendement d'à peine 0,02 % après déduction des frais, et avant prise en compte de l'inflation et des impôts. Le rendement moyen des périodes de 30 et 60 jours les plus récentes était de 0 %. Pire encore, un quart de tous les fonds du marché monétaire canadiens (principalement des fonds distincts de petite taille) ont perdu de l'argent pendant les périodes de trois ou de six mois terminées le 31 décembre 2009 et continuent d'en perdre.

Coût de renonciation de 300 à 500 millions de dollars. « Peu d'investisseurs individuels sont conscients que les FMM produisent actuellement des rendements nuls voire même négatifs ou que beaucoup de comptes d'épargne bancaires peuvent produire de meilleurs rendements, dit Ermanno Pascutto, directeur général de FAIR Canada. Les Canadiens renoncent à un revenu d'intérêt potentiel de 300 à 500 millions de dollars en ne transférant pas leur argent dans des comptes d'épargne de qualité qui rapportent plus. » (Voir les calculs en annexe).

Le rapport de FAIR Canada appelle à une meilleure communication des rendements et des frais. « Les investisseurs ont le droit de savoir quand les rendements de placements sûrs, ressemblant à un compte d'épargne comme un FMM, descendent à zéro ou (dans le cas de certains fonds distincts) deviennent négatifs. Les conseillers en placement devraient agir au mieux des intérêts de leurs clients et envisager de leur recommander de délaissier les FMM pour d'autres solutions, comme des comptes d'épargne de qualité assurés par la SADC, s'il n'y a pas d'autres raisons impératives de conserver les FMM », affirme M. Pascutto.

La logique économique de ces fonds n'est pas intéressante dans le contexte actuel à faibles taux d'intérêt. Le rapport note que depuis que les taux d'intérêt ont baissé pratiquement à zéro, en mars 2009, la plupart des FMM canadiens perdraient de l'argent s'ils n'avaient pas réduit leurs frais. La moyenne des frais (ratio des frais de gestion ou RFG) de tous les fonds du marché monétaire canadiens est de 0,99 %. Les plus grands fonds ont un RFG de 0,62 %. Mais le taux de gros que peuvent actuellement obtenir les FMM sur les bons du Trésor n'atteint que 0,57 %. Le résultat pour les investisseurs individuels est donc un rendement nul, même avec des RFG réduits.

« Les comptes d'épargne de qualité des grandes banques versent 0,75 % à 1,0 % et sont assurés par la SADC, comparativement à 0 % pour la plupart des FMM. Les investisseurs devraient se tenir au courant et s'informer sur leurs comptes et sur les solutions financières de rechange et ne pas s'en remettre exclusivement à leurs conseillers. Pour leur part, les sociétés financières et les conseillers devraient informer les clients des rendements actuels des FMM ainsi que des solutions de rechange aux rendements nuls actuels. Les relevés mensuels devraient divulguer le taux d'intérêt courant versé sur les FMM », dit M. Pascutto.

Pour de plus amples renseignements :

Ermanno Pascutto, directeur général, 416 572-2282, ermanno.pascutto@faircanada.ca

FAIR Canada

FAIR Canada est un organisme sans but lucratif indépendant d'envergure nationale qui représente les intérêts des investisseurs canadiens. FAIR Canada a pour mission de donner une voix aux investisseurs en matière de réglementation des valeurs mobilières et d'être un catalyseur pour l'amélioration des droits des actionnaires et des investisseurs individuels canadiens. Pour en savoir plus, veuillez consulter notre site Web à l'adresse www.faircanada.ca.

Ermanno Pascutto, directeur général, FAIR Canada | 416 572-2282 ermanno.pascutto@faircanada.ca

Voir annexe ci-jointe

Annexe au communiqué de presse

RENDEMENT DES FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE CANADIENS – RÉSUMÉ

	Moyenne (Total)	Moyenne 10 premiers fonds	Référence : Bons du Trésor 91 jours
3 MOIS	0,00	0,06	0,06
6 MOIS	0,02	0,13	0,13
1 AN	0,22	0,55	0,49
3 ANS	2,00	2,42	2,64
10 ANS	2,42	2,77	3,26
TAUX ACTUEL		0,18	0,18
RFG	0,99	0,62	

Source : Globefund.com. Rendement pour la période terminée le 31 décembre 2009. Les 10 premiers fonds classés par leurs actifs sous gestion. Taux au 19 janvier 2010.

Calculs du revenu d'intérêt potentiel perdu. Les Canadiens détenaient 55,8 milliards de dollars canadiens dans des fonds du marché monétaire en date du 31 janvier 2010. Un différentiel de taux d'intérêt de 0,57 % (en moyenne, les 10 premiers FMM rapportent 0,18 %, les comptes d'épargne de qualité, 0,75 %) produit un revenu d'intérêt potentiel supplémentaire de 317 millions de dollars. Un différentiel de taux d'intérêt de 0,9 % (rendement moyen des FMM de 0,1 %, taux sur compte d'épargne de qualité de 1,0 % disponible dans certaines banques) produit un manque à gagner de 502 millions de dollars.

Pourquoi les Canadiens ne retirent-ils pas leur argent des FMM ? Les Canadiens délaissent les FMM, mais lentement; environ 2 à 2,5 milliards de dollars par mois sont transférés des FMM à la fois vers des comptes de dépôt et vers des fonds d'actions et d'obligations à plus long terme.

Beaucoup de Canadiens investissent dans des FMM pour satisfaire des besoins de liquidités à court terme et ne cherchent pas à maximiser leur rendement. Certains sont bloqués par des frais de sortie élevés sur les fonds. Certains fonds d'assurance offrent des garanties sur le capital et d'autres garanties. Les autres motifs sont : information pas suffisamment claire sur les frais actuels et les rendements voisins de zéro, sécurité et garantie implicite, habitudes, commodité et inertie, et manque d'incitation pour les conseillers financiers.